

Déposer une seconde demande de subvention auprès du fonds Transmission et Fraternité

Votre association a déjà été soutenue par le Fonds Transmission et Fraternité, et vous envisagez de déposer une seconde demande de subvention.

Tout d'abord, il était prévu dans la convention que vous avez signée que vous nous adresseriez par mail avant une date précise un compte-rendu synthétique d'utilisation des fonds que nous vous avons alloués.

Sa réception est préalable à l'introduction d'un nouveau dossier. L'avez-vous bien adressé ?

Ensuite, nos orientations peuvent évoluer : **prenez connaissance de nos priorités actuelles avant d'aller plus loin.**

Par ailleurs, l'aide du Fonds Transmission et Fraternité n'ayant pas vocation à être pérenne, celui-ci ne peut soutenir le fonctionnement d'une association qu'au maximum deux années de suite.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons d'établir, concernant la présente demande, une liste de partenaires sollicités et la date (et la forme) des contacts pris. Vous joindrez ce document en tant que "Document libre" au nouveau dossier que vous devez créer sur notre site.

1/ Connectez-vous à <http://www.transmissionfraternite.org>

Téléchargez et imprimez notre document "Lisez-moi avant de saisir en ligne".

Si vous n'avez plus les identifiant et mot de passe de la première demande, ne créez pas de nouveau compte d'accès - ou si le responsable du dossier a changé et qu'il faut modifier son mail, identifiant, mot de passe : ne faites rien de plus, contactez-nous par courriel. Et attendez notre feu vert.

2/ Ensuite, dans l'onglet « Nous solliciter », colonne de droite, allez dans «Outils : Mon association » pour vérifier que les données sont bonnes, sinon, modifiez-les et enregistrez-les.

3/ Dans l'onglet « Nous solliciter », cliquez sur le bouton rouge qui est dans le corps du texte : « B-Remplir votre fiche Projet » : un nouveau Projet vierge s'affiche, et là il faut reprendre la même procédure que pour votre première demande, remplir la fiche Projet, télécharger les documents (uniquement au format pdf), etc.

Relisez-vous, vérifiez votre fiche Association, votre fiche Projet, soyez certain d'avoir téléchargé tous vos documents.

Et quand vous avez terminé, retournez sur la fiche Projet pour valider définitivement votre dossier de demande de subvention. Cliquez sur ENREGISTRER (en rouge)

Joignez-nous sur l'adresse mail contact@transmissionfraternite.org si vous rencontrez des difficultés.